



## RENSEIGNEMENTS

Syndicat d'initiative  
de Menetou-Salon  
23 rue de la Mairie  
18510 Menetou-Salon  
02 48 64 87 57

Office de Tourisme du  
Pays de Bourges  
21 rue Victor-Hugo  
BP 126 - 18000 Bourges  
02 48 23 02 60

[www.bourges-tourisme.com](http://www.bourges-tourisme.com)

## À VOIR ALENTOUR

Église Saint-Loup à Vignoux-  
sous-les-Aix. Église Saint-  
Germain aux Aix-d'Angillon.  
Forêt d'Allogny.

Coordonnées GPS au départ  
Latitude 47° 11' 10,37"  
Longitude 2° 27' 49,21"

## ACCÈS AU DÉPART DE LA BALADE



## Code de bonne conduite du randonneur

- Restez sur les sentiers balisés, respectez les propriétés privées, les cultures, le milieu naturel, la flore et la faune
- N'abandonnez pas de débris
- N'allumez pas de feu et ne jetez pas vos cigarettes
- Tenez votre chien en laisse et ne vous approchez pas des animaux en pâture
- Refermez bien les clôtures derrière vous
- Emmenez de l'eau et ne buvez pas celle des ruisseaux ou des fontaines
- Avant de partir, renseignez-vous sur les périodes de chasse et consultez la météo
- Ne surestimez pas vos capacités ni celles de vos enfants : tenez compte de la longueur et de la difficulté des itinéraires
- Par respect pour les autres, soyez discrets et évitez les stationnements gênants



Vignoble  
de Menetou-  
Salon.

Prix : 1,00 €

Circuit extrait du  
guide départemental  
de randonnée *Le Cher*,  
qui présente 46 balades  
à pied et 4 à VTT.



ISBN 2-84466-114-9



9 782844 661142

Pays Fort et Sancerrois

VIGNOUX-SOUS-LES-AIX  
MENETOU-SALON  
QUANTILLY

BALADE À PIED



CIRCUIT 16

## ENTRE VIGNES ET POMMIERS

*Une sympathique ronde  
bocagère sans difficulté,  
sur des chemins ombragés.  
On passe près du château de  
Champgrand, avant de revenir  
à Vignoux-sous-les-Aix  
par la forêt de Faïtin.*

DURÉE  
5 h 00

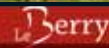
LONGUEUR  
16,8 km

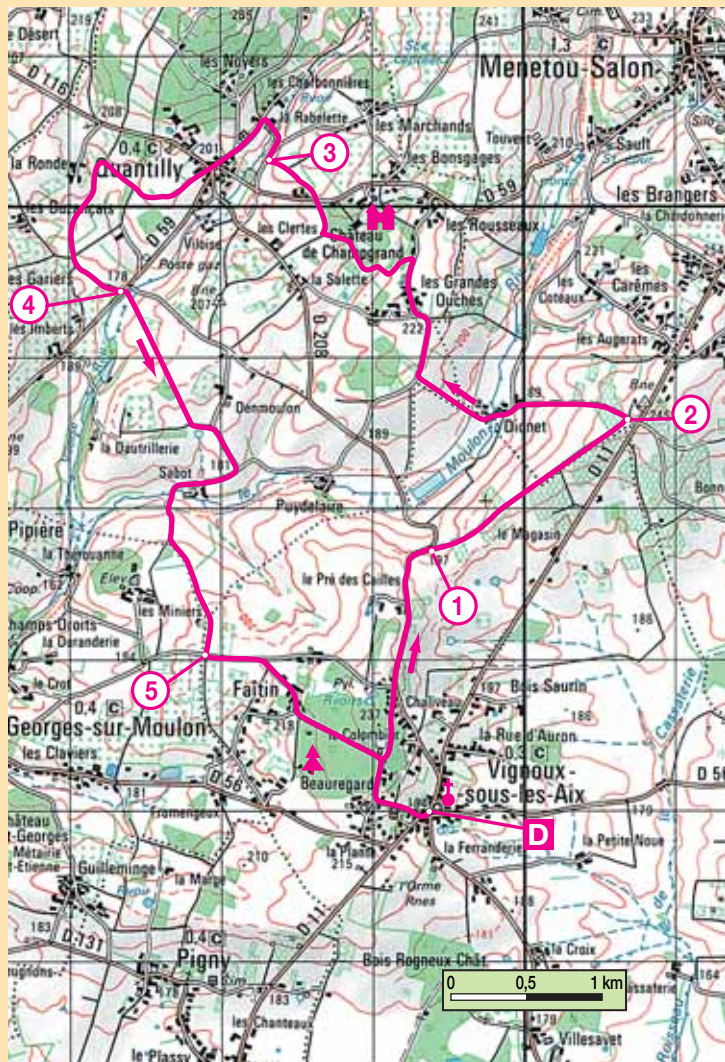
BALISAGE  
jalons "Le Cher Pas à Pas"

ALTITUDES  
▼ 170 m ▲ 245 m



1 100 hectares de vergers sont cultivés dans le Pays Fort.





**D** Dos à l'église de Vignoux-sous-les-Aix, prendre à gauche la D 11 vers Villeneuve, puis immédiatement à droite vers le cimetière. Prendre à droite au carrefour, puis de nouveau à droite, et longer le terrain de sport. Poursuivre tout droit, puis arrivé à un carrefour, prendre en face la départementale.

**1** Après environ 1,5 km, quitter la route dans un virage pour un chemin à droite. Continuer tout droit sur près de 2 km jus-

qu'à un large chemin à proximité de la route.

**2** Prendre à gauche, puis à gauche dans le hameau. Passer la rivière, continuer tout droit au carrefour, puis à droite au suivant. Prendre à droite vers Les Grandes Ouches, puis le premier chemin à gauche. Tourner ensuite à droite (château de Champgrand à droite), couper la route et poursuivre en face.

**3** Emprunter la route à droite, puis celle de gauche, et de nou-

veau à gauche. Longer le cimetière et entrer dans Quantilly. Après l'église, tourner légèrement à droite sur une piste. Prendre ensuite le deuxième chemin à gauche, puis au carrefour suivant, continuer tout droit, puis à gauche.

**4** À la route, continuer en face, puis prendre à droite. Au carrefour, tourner à gauche, puis à droite sur la route. Tourner ensuite de nouveau à droite, laisser un hameau à gauche, puis prendre à gauche après la rivière.

**5** À la route, prendre à gauche, puis la première à droite. Rester ensuite sur la gauche, puis de nouveau à gauche jusqu'à l'église de Vignoux.

Alors que les vergers d'autrefois étaient composés de pommiers, pruniers, poiriers, noyers et châtaigniers, l'arboriculture actuelle est presque exclusivement spécialisée dans la production des pommes, toutes variétés confondues. Grâce au perfectionnement des techniques d'irrigation – désormais assurée par un système de goutte-à-goutte – et l'emploi de filets paragrêle, la qualité et la quantité de fruits produits se sont très sensiblement améliorées. Plus de 60 % de la production est exportée vers les autres pays d'Europe. La vigne, bien entendu, est aussi à l'honneur sur le territoire des trois communes traversées, cette zone faisant partie de l'aire d'appellation contrôlée de Menetou-Salon.



*Ici, tout se dit avec des pommes !*